

# Politique environnementale de MAGNETA

## Introduction

La présente politique environnementale de MAGNETA reflète notre engagement en faveur du développement durable et du reporting ESG. MAGNETA, société créée le 30 décembre 1908, est spécialisée dans la sécurité des travailleurs isolés grâce à des solutions innovantes et fiables (PTi ou DATi). Notre siège social est situé au 189, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris, France. Nous opérons dans le secteur de la sécurité électronique et des solutions de protection des personnes. Notre contexte d'entreprise s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale intégrée à notre stratégie de développement depuis 2024, autour de quatre piliers fondamentaux : l'éthique, l'environnement, les achats responsables et le social. Nous investissons dans l'innovation au service de l'environnement, la réduction de notre empreinte écologique et la promotion de pratiques responsables auprès de nos partenaires et fournisseurs. Nos valeurs environnementales reposent sur la réduction de la consommation d'énergie, l'optimisation de la logistique, la réparabilité et la durabilité des produits, ainsi que la promotion de la mobilité douce et des achats responsables.

Nos engagements généraux incluent l'intégration de la RSE au cœur de notre stratégie, la promotion de l'éthique, la transparence, la lutte contre la corruption, la protection des données, et la création d'un environnement de travail respectueux et inclusif. Nous nous engageons à mesurer et améliorer en permanence nos performances RSE, notamment via une évaluation EcoVadis prévue courant 2025.

## Affiliations RSE

MAGNETA est engagée dans une démarche de notation RSE à travers la société EcoVadis, dont l'évaluation est prévue courant 2025. Cette affiliation nous permet de structurer et d'améliorer nos engagements en matière de responsabilité sociétale.

## Champ d'application

La présente politique s'applique à l'ensemble des activités de MAGNETA, couvrant tous les collaborateurs, quel que soit leur type de contrat de travail ainsi que les sous-traitants. Elle concerne directement nos 19 salariés. Elle concerne les 9 pays dans lesquels nous avons des fournisseurs.

# Engagements et objectifs

## Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

MAGNETA investit dans des dispositifs électroniques modernes, privilégie l'éclairage LED, limite la climatisation dans l'amplitude de température accessible, et renouvelle tous les 3 ans son contrat d'approvisionnement en énergie verte. La logistique est optimisée pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, la flotte de véhicules évolue vers l'hybride, avec l'objectif de supprimer le dernier et unique véhicule Diesel d'ici fin 2027. Tous les véhicules utilisés sont essence, hybrides ou électrique. Nous favorisons par la prime mobilité, l'usage par nos salariés du vélo et du train sur les distances accessibles.

- Objectif 1 : *Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023.*
- Objectif 2 : *Atteindre une part de 100 % d'électricité renouvelable dans la consommation énergétique en 2028.*
- Objectif 3 : *Réduire la consommation totale d'énergie (carburants) de 20 % d'ici 2030 par rapport à 2023.*
- Objectif 4 : *Réduire les déplacements en véhicules thermiques de 20% en 2026 – 30% en 2027 et 40% en 2028.*

## Gestion des matériaux, produits chimiques et déchets

Nos solutions de sécurité sont conçues avec une attention particulière à la réparabilité, à la durée de vie, et à l'utilisation de matériaux durables et recyclables. Nous adoptons une politique d'achats responsables et encourageons nos fournisseurs à partager ces valeurs par la signature de notre charte des fournisseurs de Magneta ( disponible en Français et Anglais)

- Objectif 1 : *Atteindre un taux de 80 % de déchets valorisés (recyclage ou réutilisation) sur l'ensemble des sites d'ici 2028.*
- Objectif 2 : *Intégrer au moins 30 % de matériaux recyclés dans la fabrication des nouveaux produits d'ici 2030.*
- Objectif 3 : *Réduire de 25 % la quantité totale de déchets générés par activité d'ici 2030 par rapport à 2023.*

## Promotion et services environnementaux

MAGNETA s'engage à promouvoir ses valeurs environnementales auprès de tous ses partenaires et fournisseurs, notamment via l'édition d'un code de bonnes pratiques et la co-signature des engagements RSE de ses clients.

- Objectif 1 : *Former 100 % des fournisseurs stratégiques aux principes RSE et environnementaux d'ici 2027.*
- Objectif 2 : *Obtenir la signature du code de bonnes pratiques environnementales par 90 % des fournisseurs d'ici 2028.*

- Objectif 3 : *Organiser au moins un événement annuel de sensibilisation environnementale pour les clients et partenaires à partir de 2026.*

## **Gouvernance de la politique**

La politique environnementale de MAGNETA est pilotée conjointement par Monsieur Hervé Lefebvre (président) et par Monsieur Nicolas Morel (directeur général). Le comité de direction réunissant les directeurs de la société est également impliqué dans le pilotage de cette politique.

## **Processus de révision**

La politique est révisée selon une fréquence annuelle. Les déclencheurs de révision incluent notamment les évolutions réglementaires ou organisationnelles.

<b>Suivi des versions</b>	<b>Date de mise à jour</b>	<b>Relecteur</b>	<b>Motif de la modification</b>
Version 1.0	25/09/2025	H. Lefebvre	Version initiale
Version 1.1	28/04/2026	H. Lefebvre	Révision annuelle

## **Communication de la politique**

Cette politique est diffusée par notre livret d'accueil et au cours de la semaine d'intégration de chaque nouveau salarié. Un rappel est effectué par messagerie interne une fois par an auprès de chaque collaborateur.

## **Signature**

En signant cette politique, je reconnais l'avoir lue et m'engage à respecter les principes qui y sont énoncés et à signaler toute situation contrevenant à un ou plusieurs de ces principes.

Nom : Hervé LEFEBVRE, Président

Signature : Hervé Lefebvre